Le journal communal
de Commugny

Avril-Mai 2025
009

Au sommaire de cette édition

- Quoi de neuf? Le cimetière fait peau neuve
- Le PECC – mise en œuvre
- Portrait - l'USTS, sa formation féminine
- Le grand sujet – Les aînés à Commugny

commugnycation

Crédit: USTS

Horaires d'ouverture de l'administration communale

Lundi	08:30 - 11:30
	14:00 - 17:00
Mardi	07:30 - 11:30
Mercredi	08:30 - 11:30
Jeudi	07:30 - 11:30
Vendredi	FERMÉ

Route de Coppet 10
1291 Commugny
admin@commugny.ch
022 566 67 01

Horaires de la déchetterie

Lundi	14:00 - 18:00
Mardi	09:00 - 12:00
Mercredi	09:00 - 12:00
	14:00 - 18:00
Jeudi	14:00 - 18:00
Vendredi	14:00 - 19:00
Samedi	09:00 - 18:00

Chemin des Cibles
1291 Commugny
079 521 24 06

Impressum
Responsable de l'édition :
Magali Sommer - media@commugny.ch
Crédit photos : archives communales, Magali Sommer, USTS
Graphisme : OQIO
Ont participé à cette édition : Floriane Decurnex Gonzalez, Christian Lowe, Mathieu Palma, Nicolas Mastroianni, Karine Gillet, Nathalie Helmers
Paraît trois fois par an
tiré à 1250 exemplaires
Prochain numéro : Août 2025
Retrouvez ce numéro sur www.commugny.ch, rubrique Vivre à Commugny/Commugnycation

Quoi de neuf?

Le cimetière fait peau neuve

Exploité depuis de nombreuses années sans réaménagement, les infrastructures du cimetière souffraient d'une dégradation importante de leur état général. Des travaux de rénovation et de réagencement ont donc été mis en œuvre en 2024.

Le cabanon de même que l'espace de stockage des matériaux ont été rénovés, et des portails ont été mis en place afin d'améliorer l'esthétisme de la zone.

Additionné à ces travaux, la partie du nord du cimetière a été réaménagée pour y créer de nouvelles installations. Une zone de recueillement a été agencée avec un banc, et dans une seconde partie un colombarium composé de 12 stèles en pierre naturelle des Grisons a été érigé, entouré de deux bancs.

Outre ces nouvelles installations, la partie engazonnée est destinée à accueillir les futures tombes funéraires et cinéraires.

Une série de nouvelles plantations a été soigneusement choisie pour compléter ce réaménagement : arbrisseaux, plantes et fleurs vivaces ainsi que petits arbres sont venus renforcer ce nouvel agencement, permettant un fleurissement constant et davantage d'intimité.

Finalement, le site étant situé dans une zone à potentiel archéologique, une surveillance a été ordonnée et effectuée par un institut agréé. Les résultats n'ont pas relevé d'éléments archéologiques protégés et il n'y a pas eu d'impact sur les travaux.

ms

Le PECC – mise en œuvre : les produits phytosanitaires

Les produits phytosanitaires, couramment utilisés dans l'agriculture, les jardins privés et l'entretien des espaces publics, soulèvent des enjeux cruciaux en matière d'environnement et de santé publique. La prise de conscience autour de ces substances incite à explorer des pratiques plus respectueuses de la nature et des habitants et à utiliser au maximum les alternatives disponibles pour une gestion durable des espaces.

Les produits phytosanitaires : qu'est-ce que c'est ?

Les produits phytosanitaires regroupent l'ensemble des substances utilisées pour protéger les plantes contre les organismes nuisibles, les maladies ou les mauvaises herbes, mais également ceux destinés à aider la croissance. Les plus connus du grand public sont les herbicides (élimination des mauvaises herbes), les fongicides (lutte contre les champignons et moisissures), et les insecticides (contrôle des insectes nuisibles), mais la liste n'est pas exhaustive.

Ces produits peuvent être d'origine chimique ou biologique. Les plus couramment utilisés sont majoritairement d'origine synthétique et posent des problèmes environnementaux majeurs en raison de leur persistance dans les sols et leur impact sur les écosystèmes.

L'impact sur la nature et sur l'homme

L'usage des produits phytosanitaires a un impact environnemental majeur. En s'infiltrant dans les sols, ces substances contaminent les nappes phréatiques et les cours d'eau, menaçant la qualité de l'eau potable. Elles altèrent également la biodiversité en affectant des espèces non ciblées, comme les pollinisateurs, essentiels aux écosystèmes. Enfin, leur utilisation excessive favorise l'émergence de résistances biologiques, rendant les traitements moins efficaces et entraînant une surenchère de leur usage.

L'exposition aux produits phytosanitaires, même à faible dose, présente des risques avérés pour la santé : troubles respiratoires et cutanés, irritations, allergies ou pathologies chroniques. Leur toxicité affecte également le système nerveux central, augmentant le risque de troubles neurologiques et de maladies neurodégénératives. Selon l'OMS, certaines substances actives sont classées comme potentiellement cancérigènes, avec une corrélation observée entre leur usage prolongé et l'augmentation de certains cancers. De plus, plusieurs études mettent en évidence leur impact sur la fertilité, tant chez l'homme que chez la femme, ainsi qu'un risque accru de troubles du développement chez le fœtus en cas d'exposition durant la grossesse.

Les alternatives durables aux produits phytosanitaires pour les jardins et potagers privés

Des solutions alternatives existent pour réduire, voire éliminer le recours aux produits phytosanitaires, en adoptant une gestion durable des espaces verts. Ces alternatives nécessitent des changements d'habitudes.

La lutte biologique, par exemple, repose sur l'utilisation d'organismes vivants tels que les coccinelles pour lutter contre les pucerons ou les nématodes (vers ronds) pour éliminer les insectes du sol, ou encore les poules, friandes de toutes sortes de nuisibles tel que limaces, chenilles, fourmis, ou encore mouches.

Les cultures dites "associées" (comme planter des herbes aromatiques spécifiques pour éloigner les insectes) ou la fabrication de produits naturels tels que les purins de plantes, l'utilisation des huiles essentielles, le savon noir ou la terre de diatomée, peuvent remplacer efficacement les produits chimiques pour renforcer les plantes et repousser les nuisibles. Des méthodes simples comme le paillage, le compostage ou la création d'engrais totalement naturels sont à portée de tous.

Les méthodes dites culturales sont une piste importante. Sous le nom plus connu aujourd'hui de **permaculture**, on (re)trouve des méthodes anciennes (par exemple la rotation des cultures, y compris dans le potager) alliées à des principes plus poussés. Il s'agit de prendre en compte l'ensemble des moyens mis en œuvre, en ayant pour but de minimiser l'impact écologique via des systèmes économes à la fois en énergie(s), en produits et tendant vers l'autonomie afin de préserver et partager les ressources.

L'engagement de Commugny pour des espaces verts durables

De son côté, la Commune a mis en place des solutions pour ses espaces verts. Dans l'ensemble, l'usage de produits phytosanitaires est volontairement limité sur le territoire communal. Un engrais biologique est utilisé de manière modérée sur les sols (plates-bandes, haies, gazon). Du côté des mauvaises herbes, le désherbage est effectué mécaniquement (à la main) par les employés communaux dans les massifs. En été, un produit à base de chlorure de sodium (sel) est utilisé pour le désherbage des surfaces dures comme les dalles, le goudron ou les allées gravillonnées. C'est l'action desséchante du sel additionné à la chaleur qui permet la nécrose de la plante qui finit par s'éliminer naturellement.

L'éducation et la sensibilisation

Se sensibiliser et se former aux bonnes pratiques est essentiel, que ce soit pour les privés ou les collectivités. Les informations à disposition du grand public sont nombreuses, et chacun peut trouver des conseils et pistes utiles à son niveau.

Quelques liens pour trouver des informations :

https://lamaisonnature.ch

https://www.terrevivante.org

https://www.agroscope.admin.ch

Et vous.... seriez-vous intéressés à une séance d'information/ un atelier sur des pratiques de permaculture/ agroécologie organisé par la Commune ?

Informations via le QR code ou sur www.commugny.ch

ms

Actualités

Une retraite au soleil

C'est avec plaisir et émotion que toute la Commune souhaite un excellent départ à la retraite à Monsieur José Cravo le 31 mai 2025. Arrivé en 2002, c'est ainsi 23 ans de service à la voirie et aux espaces verts qui se clôturent par un départ au soleil amplement mérité. D'un naturel discret, Monsieur Cravo a côtoyé de nombreux collègues et Municipalités, et laisse derrière lui un souvenir empreint de modestie.

Nous lui souhaitons une merveilleuse retraite !

ms

Bienvenue à notre nouveau collaborateur !

L'ensemble de l'Administration communale et de la Municipalité souhaite la bienvenue à son nouveau collaborateur David Cosi qui a rejoint l'équipe de la voirie depuis le 1er mars 2025.

Rappel aux règlements

Les trottoirs franchissables – priorité aux piétons !

Le village compte différentes zones équipées de trottoirs franchissables et/ou traversants, comme à la route de Founex, la route de l'Eglise, la route de Divonne dans le centre du village, la Vy-des-Mores et le chemin de la Fontaine.

Ces espaces ont été aménagés avec une déclivité basse, permettant aux véhicules de les franchir à tout moment, tout en gardant la perception de la montée sur le trottoir.

Cette réorganisation des divers espaces a été choisie afin de faire cohabiter la sécurité routière des piétons sans entraver la fluidité de la circulation.

Si ces aménagements sont largement utilisés par les véhicules, nous rappelons toutefois que les trottoirs franchissables ou traversants restent des espaces dédiés aux piétons, et qu'à ce titre ces derniers sont toujours prioritaires.

En cas de présence de piéton(s) sur la zone franchissable, le véhicule devra rester sur la chaussée en conservant une vitesse adaptée jusqu'à libération de la voie.

ms

Le Conseil communal

Pourquoi pas vous ?

Depuis quelques temps, le fil d'actualité n'est guère réjouissant et beaucoup de personnes se demandent ce qu'elles pourraient faire pour changer les choses. S'engager dans la politique communale est une voie possible et surtout un bon début, histoire de se sentir acteur, et plus seulement spectateur.

En 2026, une nouvelle législature va commencer pour les cinq prochaines années. A cette occasion, nos autorités communales vont être renouvelées. Une belle occasion pour s'impliquer, venir voir comment ça se passe ici, comment la politique suisse fonctionne au niveau communal et comprendre les rouages du système. C'est aussi côtoyer des personnes d'horizons différents, hors de votre cercle habituel peut-être, mais qui toutes vivent dans votre environnement direct.

Pour que vive le Conseil Communal, il est important qu'il soit composé de personnes aux profils variés. Tout le monde est capable de siéger, tout le monde a quelque chose à apporter à la vie communale. Venez, que vous soyez jeune ou moins jeune, étudiante et étudiant, retraitée et retraité, de profession libérale ou non, suisse ou pas – puisque «toute personne possédant une autorisation B ou C, âgée de 18 ans révolus, qui réside en Suisse au bénéfice d'une autorisation depuis dix ans au moins et qui est domiciliée dans le Canton depuis trois ans au moins, pourra voter et être élue sur le plan communal dans sa commune de domicile» (art. 142 de la Constitution).

Généralement sous-représentés dans ces structures, les jeunes hésitent à participer à la vie politique de leur commune. Pourtant cela est formateur et ne demande pas forcément un investissement en temps très important. Cette expérience apporte beaucoup et peut être valorisée dans la vie professionnelle.

Chacune et chacun fait face à des défis différents au quotidien et il est important que tout le monde soit représenté afin d'offrir, ensemble, de meilleures réponses aux problèmes des uns et des autres.

Comprendre les nombreux enjeux politiques, sociaux, économiques actuels est plus aisé lorsqu'on fait dialoguer les différents points de vue. Les décisions prises lors des séances du Conseil et celles des diverses commissions interviennent toujours après des débats riches et variés.

Peu importe que vous vous engagiez pour une législature ou plusieurs. L'essentiel, c'est de faire un petit bout de chemin ensemble, de mettre une pierre à l'édifice.

Intéressés ? Vous voulez en savoir plus ? Alors n'hésitez plus ! Venez voir une séance du Conseil depuis la galerie qui est ouverte au public ou discuter avec ses membres pour vous faire votre opinion… On compte sur vous.

kg

***Prochaines séances** du Conseil : mercredi 7 mai & 25 juin à **19h45**.*

La convocation avec l'ordre du jour et les préavis sont publiés sur www.commugny.ch, onglet autorités/Conseil communal, quelques jours avant la séance.

Séance du 13.11.2024

Préavis 08/2024 concernant l'adoption du nouveau Règlement des sépultures et du cimetière ainsi que les tarifs
Un amendement est demandé : diminuer la durée des concessions simple et double à 30 ans (au lieu de 50). L'amendement est accepté à 31 voix pour, 9 voix contre, 0 abstention

Le préavis amendé est accepté à 38 voix pour, 0 voix contre et 2 absentions.

Préavis 09/2024 concernant l'adoption du volet stratégique de la stratégie régionale de gestion des zones d'activités du district de Nyon (SRGZA)
Le préavis est accepté par 39 voix pour, 0 voix contre et 1 abstention.

Séance du 11.12.2024

Préavis 11/2024 concernant la demande de crédit de CHF 120'550 TTC pour la mise aux normes AEAI de la Maison de Commune
Le préavis est accepté à l'unanimité.

Préavis 12/2024 concernant le budget 2025
Le préavis est accepté à l'unanimité.

Séance du 22.01.2025

Préavis 01/2025 concernant une demande de crédit d'investissement de CHF 362'000 TTC pour des études relatives à la rénovation énergétique du complexe scolaire
Le préavis est accepté à l'unanimité.

Préavis 02/2025 concernant une demande de crédit extra-budgétaire de CHF 54'000 pour le versement intégral du Fonds pour les loisirs et activités récréatives
Le préavis est retiré par la Municipalité.

C’est arrivé à Commugny

Noël des aînés

Fête de Noël

Formation BLS des employés

Portrait

Avec neuf équipes féminines, l'USTS est aujourd'hui la plus grande section féminine du Canton de Vaud

L'USTS, sa formation féminine

La Section Féminine de l'USTS : une montée en puissance dans le football vaudois

Fondée en 2002, la section féminine de l'Union Sportive de Terre Sainte (USTS) a vu le jour sous l'impulsion de quelques adolescentes passionnées de football. Depuis, elle n'a cessé de croître, passant d'une seule équipe à ses débuts à un effectif impressionnant de neuf équipes engagées dans divers championnats aujourd'hui, soit plus d'une centaine de joueuses ! Un cap important a été franchi en 2020 avec le retour de Gregory Whibley. Ancien entraîneur aux États-Unis, il fonde en 2015 la section féminine de Versoix, réunissant jusqu'à 160 joueuses. Spécialiste de la méthodologie Coerver Coaching, il entraîne dans des clubs suisses de renom (Servette, Sion, Bâle) et collabore avec l'ASF et la FFF. Son expertise et son réseau de joueuses régionales ont ainsi largement contribué à cette expansion.

Un encadrement structuré

L'organisation des entraînements suit un rythme rigoureux, adapté aux différentes catégories d'âge. Les jeunes joueuses (FF12, FF15, C et D) s'entraînent deux fois par semaine avec un match le week-end, tandis que les catégories supérieures (FF19 et actives) suivent le même rythme additionné d'un entraînement supplémentaire. Chaque équipe est encadrée par un entraîneur principal et un assistant, sous la supervision de Gregory Whibley en tant que coordinateur technique. Si les plus jeunes bénéficient d'un encadrement éducatif, les catégories supérieures profitent de l'expertise d'entraîneurs diplômés.

Les infrastructures de l'USTS sont identiques pour toutes les équipes féminines ou masculines, un élément essentiel pour garantir l'équité et la qualité des entraînements. L'équipe première joue sur le terrain principal des Rojalets et dispose d'équipements modernes, notamment pour les déplacements.

Des performances remarquables

L'USTS féminin ne se contente pas de participer : elle brille. L'équipe Fanion a réalisé une double promotion en passant de la 4ème à la 2ème ligue interrégionale et occupe actuellement la 2ème place du championnat. Elle a également remporté la Coupe Vaudoise en 2023-2024.

Les équipes de formation ne sont pas en reste. Les FF19 et FF15 ont remporté la Coupe Vaudoise deux saisons consécutives (2022-2023 et 2023-2024) et sont à nouveau finalistes pour l'édition 2025. Les FF15 ont même ajouté à leur palmarès une victoire en Coupe Suisse en 2023-2024 !

Une section victime de son succès

Avec neuf équipes féminines, l'USTS est aujourd'hui la plus grande section féminine du canton de Vaud et le club référent pour la région de la Côte, selon l'Association Cantonale Vaudoise de Football (ACVF). Cette croissance témoigne de l'enthousiasme grandissant pour le football féminin dans la région. Face à une demande toujours plus forte, l'USTS met tout en œuvre pour offrir aux joueuses un encadrement de qualité et un esprit d'équipe dynamique. Malgré des infrastructures qui peinent à suivre cet essor, grâce à l'engagement des entraîneurs et des bénévoles le club continue de former des joueuses passionnées et motivées, prêtes à évoluer et à se surpasser. La section féminine de l'USTS continue ainsi de se développer et d'attirer des talents. Avec des performances de haut niveau, elle s'affirme comme un acteur incontournable du football féminin en Suisse romande. Reste à trouver des solutions pour pérenniser cette dynamique et offrir aux jeunes passionnées un cadre à la hauteur de leurs ambitions.

ms/nm

Le grand sujet

Le vieillissement de la population pose des enjeux majeurs, tant pour l'avenir immédiat que pour les perspectives à long terme de la société. Face à une génération d'aînés de plus en plus nombreuse, les défis à relever sont multiples : garantir un cadre de vie serein, maintenir l'autonomie et favoriser les liens sociaux.

Les seniors à Commugny

439 habitants de plus de 65 ans

272 femmes
221 hommes

Suisses… ou pas !

385 suisses
27 autres nationalités

Vie commune

170 couples
85 veuves et veufs
48 divorcés
20 célibataires

Le top 10

193 personnes ont + de 80 ans
34 personnes ont + de 90 ans

À Commugny, qui sont nos aînés ?

Début 2025, la Commune compte 493 habitants de plus de 65 ans, soit environ 15 % de sa population. Parmi eux, 272 sont des femmes et 221 des hommes. Si la majorité est suisse (385 personnes), Commugny reflète aussi chez les seniors une mosaïque avec 27 nationalités représentées parmi les 108 aînés restants. Côté situation familiale, on recense 170 couples, mais aussi 85 veufs et veuves, 48 divorcés et 20 célibataires. Parmi eux, 193 ont plus de 80 ans, dont 34 ont plus de 90 ans ! Une belle diversité qui dessine le visage des aînés de notre village.

Les personnes âgées et leurs besoins spécifiques

Avec l'allongement de l'espérance de vie, vieillir dans une zone péri-urbaine comme Commugny soulève des enjeux essentiels. Si beaucoup d'aînés aspirent à rester chez eux le plus longtemps possible, encore faut-il que les conditions le permettent. L'accès aux soins de santé reste une préoccupation majeure : la proximité des services médicaux, la disponibilité des soignants à domicile et l'adaptation des infrastructures sont autant de défis à relever.

La mobilité est une autre pierre angulaire du bien-être des seniors. Pour certains, conduire n'est plus une option et les alternatives ne sont pas toujours adaptées. Comment assurer des déplacements fluides vers les commerces, les activités culturelles ou les rendez-vous médicaux ? Un manque de solution peut rapidement conduire à un isolement social, un mal invisible et souvent silencieux mais aux conséquences bien réelles. Les liens intergénérationnels, les lieux de rencontre et les activités adaptées deviennent alors essentiels pour maintenir une vie sociale riche, prévenir la solitude et garantir l'accès aux soins quotidiens.

Accès aux soins : quelles solutions pour les aînés de Commugny ?

L'absence de centre médical sur le territoire de Terre Sainte engendre des difficultés d'accès aux soins pour les seniors. Les possibilités se trouvent toutefois sur Nyon, à environ 15 minutes, permettant aux habitants d'accéder à un large éventail de structures médicales : l'hôpital de Nyon, le centre médical de Terre-Bonne, médecins généralistes et spécialistes, ainsi qu'une antenne de l'hôpital de la Tour dédiée à la médecine du sport.

Pour les soins à domicile, les aînés peuvent compter sur le Centre médico-social (CMS) de La Côte, intégré au réseau des 49 CMS gérés par l'**Association vaudoise d'aide et de soins à domicile (AVASAD)**. Sous l'égide de l'État de Vaud, cette association coordonne les prestations de soins à domicile, tout en menant des actions de prévention et de promotion de la santé.

En complément, plus d'une cinquantaine d'organisations privées de soins à domicile (OSAD) sont actives sur le Canton, dont près de la moitié opèrent dans la région de La Côte. Par ailleurs, plus de 300 infirmiers. ières indépendants.es exercent à travers le Canton, proposant un suivi personnalisé, parfois en tandem, pour garantir un accompagnement régulier par un même intervenant.

Pour toute information il est possible de s'adresser au réseau de santé local ou au **Bureau régional d'information et d'orientation (BRIO)**.

Sans oublier le **Bus unisanté** qui se déplace et « vient à vous » dans la région. L'occasion de faire régulièrement un bilan de santé facilement, à proximité de chez vous et à moindre coût.

Les transports spécifiques - Avec les bonnes informations, l'offre est large.

Si les options de transport public se limitent principalement à la liaison ferroviaire entre Coppet et Nyon, diverses solutions sont disponibles pour répondre aux besoins de mobilité des aînés et des personnes à mobilité réduite.

Le **Centre médico-social (CMS)** collabore avec des services bénévoles, des compagnies de taxi et des transporteurs spécialisés pour organiser des transports adaptés aux personnes ayant des difficultés de déplacement. Ces services sont destinés à ceux qui ne peuvent ni utiliser les transports publics ni conduire, et qui n'ont pas de proche aidant disponible.

Pro Senectute Vaud propose également un service de transport pour accompagner les seniors lors de leurs déplacements quotidiens, que ce soit pour se rendre chez le médecin, faire des courses ou participer à des activités sociales. Ce service vise à maintenir l'autonomie et la participation sociale des aînés.

L'**Association des Services Bénévoles Vaudois (ASBV)** offre des services bénévoles, axés sur le transport pour raisons médicales ou paramédicales.

Pour des besoins de transport médicalisé, des services tels que **TransMed Assistance** fournissent des solutions adaptées. Basée dans le Canton de Vaud, cette société est spécialisée dans le transport assis ou couché de personnes médicalement stables, offrant une alternative aux ambulances traditionnelles.

Transport Handicap Vaud (THV) propose un service de transport adapté aux personnes à mobilité réduite, vivant à domicile ou en institution. Leurs prestations incluent des transports couchés non médicalisés, des courses de loisirs, des transports assis pour les hôpitaux et des rapatriements non médicalisés.

En cas de nécessité, les services d'ambulance (144) restent bien entendu disponibles pour les situations d'urgence ou nécessitant une assistance médicale en cours de route.

Ces diverses options permettent aux résidents seniors de Commugny de bénéficier de solutions de transport adaptées à leurs besoins, contribuant ainsi à leur bien-être et à leur autonomie.

La Commune peut mettre à disposition des espaces pour des ateliers, des conférences ou des rencontres autour de jeux de cartes et de société

Finalement, les TPN ont récemment proposé une nouveauté intéressante. **La Mobicard** est une carte rechargeable et transmissible (disponible au guichet de la Commune ou au guichet TPN à Nyon), vous permettant de payer facilement n'importe quelle course de bus sur leur réseau directement à bord.

Les loisirs... ou comment garder du lien social

À Commugny, plusieurs infrastructures et associations œuvrent pour renforcer le lien social, et les aînés y sont nombreux et bienvenus. L'Association **Loisirs et Activités Récréatives de Commugny (LARC)** a pour mission de favoriser les rencontres entre habitants en organisant diverses activités tout au long de l'année (culturelle, marche, gym, repas.). De son côté, l'**Amicale de Commugny** s'attache à tisser et resserrer les liens d'amitié, participant activement à l'animation du village en collaboration avec la Commune.

Du côté de la Commune, nos seniors sont annuellement conviés à une sortie estivale, occasion d'une visite culturelle et d'un bon repas, ainsi qu'à Noël où un spectacle s'ajoute aux agapes. Deux moments privilégiés offerts aux seniors pour renforcer les liens communautaires.

L'Espace Prévention La Côte propose une variété de cours et d'ateliers spécifiquement dédiés aux aînés, tels que la gymnastique, la tango-thérapie, la sophrologie ou encore l'autohypnose, contribuant ainsi au bien-être physique et mental des participants.

Pro Senectute Vaud offre également un programme riche en activités pour les seniors, incluant des séances de cinéma, des rencontres conviviales autour d'une table au bistrot, ainsi que des permanences numériques pour se familiariser avec les smartphones et autres technologies.

La séance du 6 février dernier organisée conjointement par la Commune et Pro Senectute a d'ailleurs rencontré un franc succès !

Et vous ?

Nous encourageons les habitants à initier leurs propres moments de rencontre. La Commune peut mettre à disposition des espaces pour des ateliers, des conférences ou des rencontres autour de jeux de cartes et de société (Ludothèque de Terre Sainte), ou d'intervenants, favorisant ainsi l'échange et la convivialité entre les habitants. Elle se tient à votre disposition pour discuter de vos projets !

Finalement, au-delà des initiatives locales, de nombreuses plateformes en ligne offrent des ressources précieuses aux aînés. Que ce soit pour trouver des conseils sur la santé, découvrir des activités adaptées ou s'informer sur les droits des seniors, des sites comme **InfoSeniorVaud** ou **l'Etat de Vaud** proposent une mine d'informations et de services accessibles en quelques clics.

ms

Index des intervenants seniors du Canton de Vaud

(à conserver)

index numérique
scannez ce QR code et retrouvez en ligne les liens de tous les prestataires mentionnés

Plateformes officielles et générales sur internet

Info Senior Vaud – www.infoseniorsvaud.ch

Etat de Vaud information senior – www.vd.ch

Soins

Urgence – 144

Hôpital de Nyon – 022 994 61 61 – www.ghol.ch

Centre médical de Terre Bonne – 022 555 28 25 – www.cmtb.ch

Centre de médecine du Sport de l'Hôpital de la Tour Nyon – 022 791 79 90 – www.la-tour.ch

CMS Centre Médico Social Terre Sainte – 022 950 98 20 – www.cms-vaud.ch

Bureau régional d'information et d'orientation santé de La Côte (BRIO) – 021 822 43 23 – www.reseau-sante-lacote.ch

Bus Unisanté – 021 545 24 63 – www.bus.unisante.ch

Déplacements

CMS Centre Médico Social Terre Sainte – 022 950 98 20 – www.cms-vaud.ch

Pro senectute – Infoline 058 591 15 15 – www.prosenectute.ch

Association des services bénévoles vaudois (ASBV) – 022 365 77 55 - www.asbv.ch

Transmed Assistance Vaud – 022 311 11 44 – www.transmedassistance.ch

Transport handicap Vaud – 021 648 53 53 – www.transporthandicapvaud.ch

Mobicard – https://www.bustpn.ch

Loisirs et lien social

Loisirs et Activités Récréatives de Commugny (LARC) – 079 610 98 19 – www.commugny.ch

L'Amicale de Commugny – www.amicalecommugny.ch

L'Espace Prévention La Côte – 022 365 77 50 – www.espace-prevention-lacote.ch

Pro senectute – Infoline 058 591 15 15 – www.vd.prosenectute.ch

Ecole & Quartier – 022 388 24 44 – www.aeqv.ch

Bibliothèque et ludothèque intercommunale de Terre Sainte – 022 557 58 11 – www.apej.ch

Fédération vaudoise des retraités FVR – www.retraites-vaudois.ch

Formations

Ré-apprendre à utiliser les transports publics – www.mobilitesenior.ch

L'Univesité des seniors – www.wp.unil.ch

Permanence numérique et formation Pro Senectute – www.vd.prosenectute.ch

Agenda

Conseil communal	7 mai 2025 - 25 juin 2025
Accueil des nouveaux habitants	14 mai 2025
Sortie des aînés	20 juin 2025

N'oubliez pas de consulter notre site www.commugny.ch rubrique Agenda.

Vous organisez une manifestation sur Commugny et vous souhaitez la voir apparaître dans l'agenda communal ? Envoyez-nous l'information sur media@commugny.ch

Commugny pratique

Comment joindre les différents services ?

Greffe municipal	admin@commugny.ch	022 566 67 01
Contrôle des habitants	controle.habitants@commugny.ch	022 566 67 05
Service technique	technique@commugny.ch	022 566 67 10
Bourse communale	bourse@commugny.ch	022 566 67 14
Conciergerie	conciergerie@commugny.ch	022 566 67 25
Voirie	voirie@commugny.ch	022 566 67 26
Déchetterie	dechetterie@commugny.ch	079 521 24 06

Suivez-nous sur Facebook

Retrouvez les informations officielles et plus sur notre page facebook Commune de Commugny

L'info utile

Bien éliminer les batteries

Les batteries lithium-ion font désormais partie de notre quotidien. On les trouve dans les smartphones, les cigarettes électroniques ou les vélos électriques. Mais souvent aussi dans des produits que l'on ne soupçonnerait pas : une peluche qui parle, une carte d'anniversaire musicale ou des écouteurs sans fil. Certains de ces produits sont jetés à tort dans les ordures ménagères ou dans une mauvaise fraction alors qu'ils devraient être jetés dans la collecte des déchets électriques. Ce geste n'entraîne pas uniquement la perte de précieuses matières premières, il présente également un danger considérable : les batteries endommagées ou mal éliminées peuvent rapidement présenter un risque d'incendie.

Il est donc primordial d'éliminer correctement les batteries et les appareils électriques. Il est possible de les rapporter gratuitement dans tous les points de vente et de collecte de Suisse, y compris sans en acheter de nouveaux.

Retrouvez plus d'informations et d'astuces pour reconnaître les appareils électriques sur le site risqueincendie.ch.

Crédit SADEC SA